

**Oligo Prime®**

**Agro-B™/MC**



**Agro 100®**  
cultiver l'innovation



**4-0-0 + 10% B**

**Nutriment liquide**

**Agro-B mobilité** est un nutriment liquide concentré en bore conçu pour prévenir et corriger les carences. Une bonne nutrition en bore favorise la croissance de la plante, la pollinisation, la fructification et l'assimilation des autres nutriments. **Agro-B mobilité** contient du sorbitol, un osmorégulateur natif de la plante, directement métabolisable, qui forme des complexes stables et solubles avec le bore afin d'assurer une absorption optimale par les feuilles, une translocation rapide qui facilite la mobilité du bore et sa disponibilité à toutes les parties de la plante. **Agro-B mobilité** est activé par la technologie innovante de biostimulants **Oligo Prime®** permettant l'absorption rapide, la translocation des nutriments et le renforcement des défenses naturelles des plantes contre les stress abiotiques (sécheresse, basse température, salinité, etc.). Il peut être appliqué sur le feuillage ou au sol sur la base d'analyses de sol ou de tissus ou à l'apparition de symptômes de carence. Pour plus d'information sur **Agro-B mobilité**, consulter votre conseiller agronomique.

**avantages agronomiques**

- Meilleure source de bore en application foliaire
- Viabilité du pollen et bonne pollinisation
- Bon développement et qualité des fruits
- Stabilité des parois cellulaires
- Formation et transport des sucres
- Assimilation et mobilité du calcium
- Assimilation de l'azote

densité **1,340 kg/L**

**Analyse minimale garantie**

Azote total (N) 4 % azote hydrosoluble	<b>4 %</b>	Extrait d'écorce de saule	<b>0,1 %</b>
Bore (B) (réel)	<b>10 %</b>	Acide fulvique (dérivé de la léonardite)	<b>0,12 %</b>
		Chitosane	<b>0,1 %</b>
		Substances humiques (dérivées de la léonardite)	<b>0,03 %</b>
		Sorbitol	<b>5 %</b>
		Monoéthanolamine	<b>19 %</b>

**Dose gallon US/acre**

Dose L/ha			
Cultures			
Asperge	2,5-5	0,3-0,5	
Betterave	3	0,3	
Blé, orge, avoine	2	0,2	
Bleuet, canneberge	2	0,2	
Canola, moutarde	2	0,2	
Carotte	3	0,3	
Concombre, courge, melon, cantaloup	2	0,2	
Crucifères	3-4	0,3-0,4	
Fraise, framboise	2	0,2	
Luzerne	1-3	0,1-0,3	
Maïs sucré, maïs grain	2-3	0,2-0,3	
Pomme, poire	2-3	0,2-0,3	
Pomme de terre	1	0,1	
Soya, haricot	2	0,2	
Tomate, poivron, aubergine	2	0,2	
Vigne	2	0,2	

**Application foliaire**

**Moment d'application et remarques**

Avant la sénescence des feuilles.
Entre 3 et 6 feuilles.
Au tallage.
Juste avant la floraison (bouton rose). Pour la mise en réserve, appliquer 2 L/ha après la récolte, avant la chute des feuilles.
Au stade élancement de la tige. Répéter au besoin, lorsque les boutons floraux sont fermés.
Plants ont entre 10 et 15 cm (4" et 6") de haut.
Au stade de 4 feuilles.
Entre 4 et 6 feuilles.
Préfloraison. Réduire la dose à moins de 0,2 L/ha (2,8 oz/acre) durant la floraison.
Après chaque coupe.
Au stade de 4-6 feuilles.
De la préfloraison à calice. Pour la mise en réserve, appliquer 2 L/ha après la récolte, avant la chute des feuilles.
14 jours après la levée.
Plants ont entre 5 et 15 cm (4" et 6") de haut.
Entre 4 et 6 feuilles.
Au débourrement, préfloraison et nouaison. Pour la mise en réserve, appliquer 2 L/ha après la récolte, avant la chute des feuilles.

Répéter aux 10 à 14 jours au besoin. Ne pas faire plus d'une application lorsque 3-4 L d'Agro-B par hectare (0,3-0,4 gallon US/acre) sont utilisés. Ne pas utiliser ce produit lorsque la coloration et la maturité des fruits peuvent être retardées par l'application d'azote.

**Application au sol**

Consultez votre conseiller agronomique pour un dosage adapté à vos conditions.

Appliquer la dose suggérée. Volume d'eau: au moins 200 L/ha (21,5 gallons/acre).

**mode d'emploi**

**Mélange et application.** Bien agiter avant de verser. Remplir le réservoir aux trois quarts. Démarrer l'agitation et ajouter le produit. Rincer les contenants vides et ajouter l'eau de rinçage au réservoir. Ajouter le reste de l'eau et appliquer sans tarder. Pour de meilleurs résultats, appliquer tôt le matin ou tard le soir. Ne pas appliquer sous des conditions desséchantes et lorsque la température extérieure est trop élevée sinon la culture pourrait être endommagée.

**Mélange en réservoir.** Dans certains cas, le mélange en réservoir avec des produits antiparasitaires peut entraîner des incompatibilités physiques et chimiques qui peuvent avoir une incidence sur l'efficacité des produits et le rendement des cultures. Toujours lire et suivre le mode d'emploi sur l'étiquette des fabricants de mélange en réservoir. Consulter les représentants des fabricants de pesticides et un représentant d'Agro-100 afin de déterminer la sécurité et les résultats agronomiques du mélange.

**Compatibilité.** Ce produit est compatible avec la plupart des produits agrochimiques. Vérifier la compatibilité avant de mélanger en réservoir ou consulter votre conseiller. **Vérifier la compatibilité de la façon suivante.** Dans un récipient transparent propre, ajouter l'eau et les produits à combiner, un à un, en agitant doucement, dans la même proportion que pour l'application. Laisser reposer la solution pendant 30 minutes. Des produits incompatibles produiront une solution laiteuse, floconneuse ou un précipité. Aussi, une séparation du liquide peut se former dans le contenant. Ne pas appliquer en cas d'incompatibilité.

**Entreposage.** Craint le gel.

**Avertissement.** Cet engrais contient du bore et il doit être utilisé uniquement tel que recommandé. Il peut être nocif s'il est mal utilisé. Substance pouvant nuire à la fertilité ou au fœtus. Ce produit contient des crustacés. Des effets indésirables peuvent survenir chez les personnes sensibles. En cas de contact avec la peau, laver avec du savon et de l'eau. Porter un masque antipoussières et des gants de protection. En cas de réaction allergique, consulter un médecin. Ce produit doit être utilisé comme complément à un programme de fertilisation de base établi en fonction d'analyses de sol ou de tissus végétaux.

**Garantie.** La garantie du vendeur sera limitée aux termes de cette étiquette. L'acheteur sera alors responsable de tous les risques et dommages aux personnes et à la propriété résultant de l'usage ou du traitement de ce produit et accepte donc les conditions stipulées.